



**MINISTÈRE  
DE L'ÉCONOMIE,  
DES FINANCES  
ET DE LA SOUVERAINETÉ  
INDUSTRIELLE ET NUMÉRIQUE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Paris, le 1 juillet 2022

N° 53

## **COMMUNIQUE DE PRESSE**

### **La Direction de l'Immobilier de l'État (DIE) présente son rapport d'activité pour 2021**

L'immobilier de l'État (près de 100 millions de m<sup>2</sup> bâtis) fait face à de nombreux défis, que ce soit en France ou dans d'autres pays européens, comme la transition environnementale, l'adaptation aux nouveaux modes de travail dont l'essor du télétravail avec la crise sanitaire Covid, la transformation numérique et l'insertion dans les territoires. Si l'année 2021 a encore marqué de nombreuses avancées en matière de politique immobilière de l'État pilotée par la DIE, en tant que représentant de l'État propriétaire, des réformes structurelles sont à l'étude suite notamment au benchmark sur l'immobilier public européen lancé en 2021 par la DIE avec le soutien de la DG Réform de la Commission européenne et financé par l'Union européenne.

#### **2021, une année consacrant les actions de la filière immobilière de l'État en faveur de la transition environnementale**

Dans un contexte exigeant, la DIE a poursuivi le pilotage opérationnel de deux chantiers majeurs : le programme de rénovation de 38 cités administratives (1 milliard d'euros sur 5 ans) et le volet rénovation énergétique des bâtiments de l'État du plan de relance (plus de 4 000 projets pour 2,7 milliards d'euros) financé par l'union européenne. Ces chantiers vont permettre à la fois un véritable saut dans la réduction des consommations énergétiques (le bâtiment représente un quart des émissions de gaz à effet de serre), de relancer les économies locales et contribuer à créer de l'emploi. Au 31 décembre 2021, près de 16 000 marchés #France Relance avaient ainsi été notifiés sur l'ensemble des territoires métropolitains et ultra-marins.

#### **2021, des démarches innovantes dans de nombreux domaines**

DIE s'est également fortement mobilisée sur la valorisation dynamique de son patrimoine immobilier (cessions, redevances...), ainsi que sur la démarche des nouveaux espaces de travail afin d'aller vers un immobilier plus résilient et adaptable (rapport sur l'immobilier public de demain remis en 2021 par la DIE).

#### **2021 marque aussi le lancement par la DIE de l'expérimentation de l'Agence opérationnelle de l'immobilier de l'État (AGILE).**

Cette structure propose une offre de service dans trois domaines au bénéfice des services de l'État : l'exploitation-maintenance des sites multi-occupants, la maîtrise d'ouvrage et l'asset management, le développement du photovoltaïque.

Alain RESPLANDY-BERNARD : « Je salue encore une fois le dynamisme des équipes de la DIE et de son réseau au sein de la Direction Générale des finances publiques, ainsi que l'ensemble de la filière immobilière de l'Etat qui contribuent tous à l'amélioration de la gestion de l'immobilier public, levier pour la transition environnementale, la transformation numérique de l'administration et les finances publiques. »

Retrouvez le rapport d'activité 2021 : <https://bit.ly/3udeQby>

Direction de l'immobilier de l'Etat  
Direction générale des Finances publiques  
Tel : 01 53 18 64 76  
Mail : daniel.baldaia@dgfip.finances.gouv.fr